Direction des solidarités

Apprenti Educateur Spécialisé, Apprentie Educatrice Spécialisée

Numéro de référence : V320040000103

Niveau d'étude : niveau 6 (BAC+3 ou 4)

Domaine d'activité : social

Durée : 3 ans

Nombre de personnes à recruter : 1

Informations générales

La Direction des Solidarités (DSol) a été créée en avril 2022. Issue de la fusion de la direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) et du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), la DSol a été créée pour : unir la gouvernance de l'action sociale à Paris, faciliter l'accès aux services sociaux et médico-sociaux municipaux, améliorer l'accueil des usagers, permettre aux Parisiens, élus et partenaires, de mieux identifier les services sociaux.

Organisée en 5 sous-directions et regroupant près de 9 000 agents, la DSol accompagne les Parisiens en difficulté, soutient les personnes âgées et en situation de handicap, lutte contre les exclusions et assure la protection de l'enfance, avec des établissements et professionnels basés à Paris, mais aussi en banlieue et en province.

Établissement parisien de l'Aide Sociale à l'Enfance, le foyer Marie Béquet de Vienne assure la prise en charge des enfants de 3 ans à 12 ans dans le cadre des missions d'accueil, d'observation et d'orientation de l'établissement.

Les enfants sont confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans le cadre d'un placement judiciaire ou d'un accueil administratif.

Le foyer dispose d'une capacité de 22 places répartis en 2 groupes :

- Le groupe des petits : 3-8ans

- Le groupe des grands : 6-12ans

Supervisée par le Responsable de service (CSE), la prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire : Éducateurs de Jeunes Enfants/ Moniteurs Éducateurs/ Assistante sociale/ Psychologue/ Infirmier.

Par ailleurs, une équipe d'agents de service assure l'entretien des locaux et assiste l'équipe éducative dans la gestion du quotidien des enfants : linge, chambre, repas, accompagnements.

Informations importantes :

Votre recrutement est subordonné à la production d'une attestation d'honorabilité. Ce document garantit qu'il n'y a pas de condamnation définitive qui vous empêche d'intervenir auprès de mineurs et porte à la connaissance de votre employeur l'absence ou l'existence de condamnation non définitive ou mise en examen inscrites au Fichier automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV).

Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

L'éducateur, l'éducatrice d'internat participe à l'accompagnement social, éducatif et pédagogique des enfants accueillis sur le service. Il, elle contribue à la déclinaison des missions d'accueil d'observation et d'orientation des enfants au regard des problématiques sociales rencontrées.

Vos missions seront les suivantes :

- Assurer la prise en charge du quotidien des enfants dans le respect du droit des usagers
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de service

- Participer à l'élaboration et au suivi du projet individuel de l'enfant ;
- Participer aux réunions d'équipe ;
- Assurer la référence et co-référence des enfants du groupe ;
- Assurer l'accompagnement des visites des parents ;
- Mettre en place des projets d'activités en cohérence avec le projet de service ;
- Rédiger les rapports d'observation et les écrits nécessaires au suivi projet de l'enfant ;
- Participer aux instances en lien avec le projet de l’enfant : audience, synthèse, groupe d'appui ;
- Assurer les interventions sur d'autres groupe au regard des nécessités de service.

Compétences requises

- Faire preuve d'un cadre bienveillant auprès des enfants
- Savoir se positionner au sein de l'équipe
- Sens du travail en équipe
- Prise de recul